

Communiqué de presse

Évaluation complémentaire relative à l'étude sur les salaires HES 2025

L'engouement pour le télétravail est-il terminé ?

Zurich, le 27 mai 2025 - Le home office est certes toujours apprécié par les diplômés des hautes écoles spécialisées (HES) mais souvent, les possibilités offertes par les entreprises en matière de télétravail ne sont pas exploitées par les collaborateurs. C'est un fait particulièrement surprenant qui ressort de l'enquête sur les salaires HES 2025.

11'906 personnes ont participé à l'enquête sur les salaires HES 2025 durant le premier trimestre et ont fourni de nombreuses informations sur leurs conditions salariales ([cf. communiqué de presse du 19 mai](#)). Les participants à l'étude ont tous étudié dans une haute école spécialisée suisse. Ils travaillent dans presque toutes les branches, ont pour la plupart 40 ans ou moins (67% de toutes les personnes interrogées) et environ la moitié d'entre eux occupent un poste de cadre, près d'un tiers un poste de cadre moyen ou supérieur.

Les participants à cette enquête ont également répondu à quelques questions supplémentaires portant sur quatre thèmes :

- Travail flexible ou home office
- Avantages et offres de la part de l'employeur (Benefits)
- Travail à temps partiel ou à temps plein
- Travail indépendant

La plus grande partie ne fait pas de télétravail

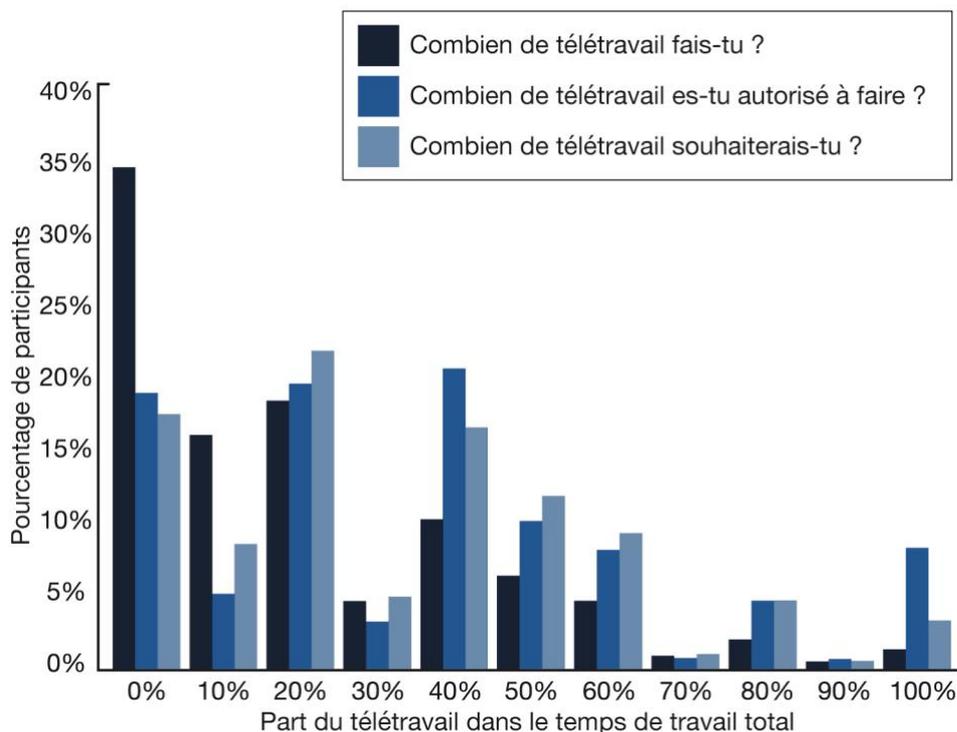
Concernant le télétravail, l'enquête a permis de déterminer combien de salariés y ont effectivement recours, quelle est la part actuellement autorisée par les employeurs, et celle souhaitée par les collaborateurs.

A première vue, c'est surprenant : avec 34%, le groupe le plus important est celui qui ne travaille jamais à domicile. Dans de nombreux cas, il n'y a effectivement pas de possibilité de télétravailler, que ce soit pour des raisons privées ou en raison de l'activité, par exemple dans les professions de la santé. Toutefois, les résultats montrent également qu'une partie des personnes interrogées renoncent volontairement au télétravail (15%). Ainsi, la part de ceux qui n'ont pas la possibilité de travailler à domicile dans leur entreprise n'est que de 19%.

Parmi les 80% qui peuvent travailler à domicile, la variante la plus appréciée est une journée de travail à domicile (18% de réponses), suivie d'une demi-journée (16%). Seulement 10% des participants à l'étude souhaiteraient deux jours de travail à domicile. Tandis que du côté des entreprises, la variante la plus souvent proposées aux employés est 40% de travail à domicile.

Ce qui interpelle également dans l'étude : 8% des personnes interrogées pourraient travailler entièrement « à distance » et ne devraient jamais se rendre physiquement sur leur lieu de travail. Seuls 1% des sondés ont recours à cette solution. De même, seuls 3% des sondés souhaiteraient avoir la possibilité de travailler entièrement à distance. Cela montre bien que la demande de home office intégral est très faible et surtout nettement inférieure à l'offre.

La conclusion est la suivante : lorsque le home office est autorisé, il s'agit le plus souvent de 40% ou de deux jours de travail. Un jour de travail à domicile est le plus apprécié : c'est à ce niveau que l'offre des employeurs et le souhait des employés se rejoignent le mieux - voir graphique.



Offres et avantages

Seule une personne interrogée sur vingt (5%) ne connaît aucune forme d'offre de la part de l'entreprise. La contribution aux repas sous différentes formes est très répandue (53%), tout comme les offres de formation continue (55%).

Les avantages dans le domaine des assurances sont en revanche rares. Seul un peu plus d'une personne sur dix (12%) bénéficie de telles offres, alors que la demande existe bel et bien : un cinquième (22%) saluerait une participation de l'entreprise dans ce domaine. Plus d'un quart des salariés peuvent bénéficier de congés et de congés sabbatiques (27%). Un soutien dans le domaine des transports, par exemple pour l'abonnement aux transports publics, est accordé à 41%, et 25% supplémentaires le souhaiteraient.

Il est intéressant de constater qu'une part relativement importante des collaborateurs qui ne reçoivent pas d'offres ne souhaitent pas en recevoir pour autant. Ils sont deux tiers (67%) dans le domaine des assurances ne souhaitant pas recevoir d'offres. Cette part se situe à la moitié dans les domaines de la santé physique et mentale ainsi que pour des congés et congés sabbatiques, et encore un peu plus pour le domaine de la téléphonie mobile/Internet (53%). Seuls les horaires de travail flexibles sont importants et souhaités par la grande majorité.

Temps partiel contre temps plein

Un peu plus de deux tiers des participants travaillent à temps plein (67,5%). Ce sont les considérations financières qui jouent le plus grand rôle, comme l'ont indiqué 64% des participants. Plus de la moitié (55%) travaille à temps plein parce que le travail leur plaît. Un peu plus d'un tiers (36%) indiquent qu'ils le font pour des raisons de carrière. Il est plutôt rare que l'on travaille à temps plein parce que l'employeur le demande – seul 13% des sondés l'ont indiqué.

32,5% des participants travaillent à temps partiel, souvent en raison de la situation de vie. Il s'agit souvent d'obligations familiales, c'est-à-dire de la prise en charge de membres de la famille à côté du travail (enfants ou parents). Plus d'un tiers indique cette raison (36%). Le

plus souvent cela correspond à la préférence de travailler à temps partiel : 40% ne souhaitent pas travailler davantage. Les autres raisons du temps partiel sont relativement rares. La grande majorité des « temps partiels » est satisfaite de son taux d'occupation : près de 66% souhaiteraient continuer à travailler dans la même proportion. Il est également intéressant de constater que les personnes travaillant à temps partiel sont nettement plus nombreuses à préférer réduire encore leur taux d'occupation plutôt que de l'augmenter.

Indépendance : les hommes sont attirés par l'aspect financier, les femmes par l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Avoir un statut d'indépendant a déjà préoccupé de nombreux travailleurs ayant participé à l'étude et certains en ont déjà fait l'expérience. L'enquête s'est intéressée aux motivations en faveur ou en défaveur du travail indépendant, ainsi qu'aux facteurs décisifs ayant effectivement conduit les répondants à opter – ou non – pour ce mode d'activité.

La comparaison entre les hommes et les femmes est passionnante. Les raisons les plus souvent citées par les hommes pour devenir indépendants sont les incitations financières et la possibilité de mieux mettre en valeur leurs propres compétences (62% et 61% de réponses positives). Les femmes, quant à elles, ont le plus souvent évoqué des raisons privées ou un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée (56% de réponses positives). D'autres raisons ont pu être indiquées comme une « idée commerciale attrayante » ou pour des « raisons sociales » (par ex. équipe fondatrice).

Des différences entre les genres apparaissent également dans les raisons invoquées en cas de renoncement au travail indépendant. Chez les hommes, la réponse la plus fréquente est clairement qu'un emploi attrayant les a attirés. Chez les femmes, ce sont à nouveau des raisons sociales qui sont le plus souvent citées (par ex. la collaboration au sein de l'équipe).

A propos de l'étude sur les salaires HES

L'étude sur les salaires HES est réalisée tous les deux ans par HES SUISSE. Les résultats donnent des informations aussi bien sur les salaires perçus par les diplômé-es des hautes écoles spécialisées suisses que sur les formations continues et les rapports de travail. Tous les domaines de formation et toutes les branches sont pris en compte. Les données sont saisies et analysées par un groupe de spécialistes en psychologie économique de l'Institut de psychologie de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). L'étude est soutenue par toutes les hautes écoles spécialisées suisses ainsi que par différentes entreprises. Les données salariales peuvent être consultées sur www.hessalaire.ch moyennant un login payant (105 francs pour les particuliers).

Images:

<https://www.fhschweiz.ch/etude-2025>

(Crédits photo illustration : Marian Blaser)

Pour d'autres renseignements :

Nadia Stebler, responsable suisse occidentale

nadia.stebler@hessuisse.ch

079 813 39 00

À propos de HES SUISSE

HES SUISSE est l'unique association faîtière à l'échelle nationale des diplômées et diplômés de toutes les filières des hautes écoles spécialisées suisses. 44 associations d'alumni et organisations nationales sont affiliées à HES SUISSE. Actuellement, l'association faîtière compte plus de 80 000 membres. Ses missions principales consistent à représenter les intérêts des diplômées et diplômés des Hautes écoles spécialisées et à leur proposer des services. Les secrétariats de HES SUISSE se trouvent à Zurich, Courroux (JU) et Lugano. www.hessuisse.ch